



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMITÉ D'ÉTABLISSEMENT DRO

L'INFORMATION DE VOS ELUS.



Réunion du 26 juin 2015

DÉCLARATION COMMUNE DES ELUS CFDT, FO SNB

Lors de la commission BDDF Commerce de juin 2015, Marie-Claire CAPOBIANCO, en réponse aux déclarations des différentes OS, a annoncé que « les collaborateurs n'avaient pas d'inquiétudes mais des questionnements et que les Organisations Syndicales dépeignent une situation plus catastrophique que la réalité ».

Mais en DR Ouest, la réalité est bien là. Les 3 Organisations Syndicales Cfdt, FO, et SNB vous réaffirment de manière objective et concrète, une nouvelle fois, les dysfonctionnements et la dégradation des conditions de travail des salariés. Nous sommes, au quotidien, en contact avec le terrain, contrairement à Madame CAPOBIANCO.

Aujourd'hui les 3 Organisations Syndicales font bloc avec un message commun : « **Stop et respect des salariés** » !

INCITATIONS COMMERCIALES

Tous les CHSCT de la DR Ouest se sont prononcés contre le projet et ce, malgré les quelques avancées obtenues en CCE.
Les élus déplorent le refus catégorique de la direction d'intégrer une partie du variable dans le fixe.

COMMISSION ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES

Après la baisse des participation WE Libre et de diverses rubriques, le bureau du CE, géré par le SNB, nous annonce qu'en 2016, ils ne proposeront plus de voyage.
Il ne vous restera plus que les propositions du CCE.

BAPTÊME

Après Agence Appartement, Espace Conseil de Proximité (ECP), c'est décidé : l'agence à 1 collaborateur portera le nom :

Espace Conseil.

90€ de frais ...

Hier, facturation des ER et seulement 15% de rétrocessions. Aujourd'hui, facturation des pro mais pas de blocage sur les gestes commerciaux.

Et demain, la part ?
Faites remonter toutes les réclamations !

Risques Psycho Sociaux

Les élus Cfdt ont été entendus : la Direction reconnaît la nécessité de formation sur le sujet. Un module devrait sortir pour 2016 à destination des managers. Il était temps !

SCOOP : le saviez vous ?

Les chèquiers et les cartes bleues ne sont plus considérées chez BNP Paribas comme des valeurs !

FIL ROUGE : ICTT ex BdB

Vos élus suivent. Les cas remontent. Les premières régularisations auront lieu en juillet ou août, sur vos bulletins de paie, après explication de votre RGRH .

Nous irons jusqu'au bout !

Plan Stratégique DRO : Phase 2

La présentation avait duré 5 heures . Nous avons déjà signalé le vide du volet social. La consultation a été très rapide et seulement sur la globalité du projet. La Direction estime que le parcours social est terminé. Un point mensuel sera effectué. Elle ne reviendra pas sur les fermetures, la suppression des 2 groupes et les créations de poste. Pourtant ils restent des interrogations. Vos élus Cfdt dénoncent que ces hypothèses de travail soient figées. Nous attendons des réponses suite à l'avis que nous avons formulé en CE dont vous trouverez le détail au verso. Nous continuerons dans toutes les instances de vous représenter et de vous défendre.

Si vous souhaitez prendre connaissance des questions posées par vos élus Cfdt :

- comment sera formalisé le droit au retour dans les groupes ou entités d'origine ?
- dans le cadre d'un changement de groupe de rattachement, par quel RGRH seront effectués les entretiens ?
- qui sera concerné ?
- à quelle date ? etc

[Cliquez ici \(accessible uniquement à partir d'un poste Bnpp\).](#)

PLAN STRATEGIQUE DRO 2013-2016 : « PHASE 2 »

AVIS MOTIVÉ DE VOS ELUS Cfdt

Les élus Cfdt ont pris connaissance de VOTRE projet qui ne nous satisfait pas du tout !

Qui dit projet, dit évolution...

Nous sommes allés à la rencontre de nos collègues. Ils nous font part de leurs incompréhensions face à certaines projections.

Êtes-vous prêt à les entendre, les analyser et modifier le projet ?

En voici quelques exemples :

- Fermeture de l'agence de Lorient Patrie : rentable, bien située avec un parking proche, où un local commercial attendant se libère et permettrait une extension. Contrairement à Lorient Port : agence vieillissante, biscornue, moins visible et moins accessible !
- Rattachement de l'entité de Saumur à Tours : aucune logique économique, géographique et viticole. Le saumurois est rattaché à l'Anjou et 80% des collègues feront donc valoir un droit de retour !
- Création de Rennes Gare : sujet évoqué avant PGO mais n'ayant pas vu le jour. Suppression de 3 agences pour en créer une, sur un secteur pour lequel les autorités locales n'ont pas convenance à laisser s'installer un établissement bancaire. Le saviez-vous ?

La Cfdt dénonce :

- Les dépenses inutiles sur des agences qui doivent fermer : opération vitrines, travaux WIFI et frais PPC,
- La stratégie de développement sur les segments Haut de gamme et Entreprise, au détriment des autres clients ... ces choix sont-ils vraiment judicieux ?
- La recherche de PNB par la seule diminution des coûts de gestion,
- Le transfert de charges des baux vers IMEX => ce n'est que de l'habillage du compte de résultat mais au final, c'est toujours BNP Paribas qui paye !
- L'absence de politique de développement : peu de transfert mais beaucoup de fermetures... nous sommes loin du grand projet de développement annoncé lors du Projet Grand Ouest,
- L'allongement des distances intra groupe.

La Cfdt demande les engagements suivants :

- un vrai droit au retour, formalisé clairement, par écrit et qui perdure dans le temps,
- une fluidité intergroupe au sein même de notre propre DR,
- le maintien de métiers non commerciaux dans les succursales qui disparaissent (Le Mans et Lorient),
- recevoir rapidement tout collaborateur touché directement ou indirectement par ce plan,
- une commission de suivi et de restructuration, groupe par groupe, et par métier,
- une attention particulière à la composition des FDC post fermeture afin de détecter d'éventuels déséquilibres,
- une formation de la ligne managériale aux RPS et la mise en place d'un suivi des RPS dans chaque groupe.

Une nouvelle fois, nous vous rappelons que ce sont les salariés qui auront à justifier de l'ensemble de vos décisions auprès des clients.

La Cfdt vous demande un accompagnement spécifique pour les collaborateurs dans le cadre des fermetures :

- une planification et une préparation des fermetures en amont (planning, argumentaire client, courrier, transfert compte...),
- un accompagnement des collaborateurs sur la partie « logistique » (cartons ...),
- une souplesse sur la partie « commerciale »,
- la prise en compte de l'éventuelle perte de commission pendant cette période.

Beaucoup de collaborateurs ont perdu repères et confiance en l'entreprise. Certains n'arrivent plus à se projeter chez BNP Paribas ... Quel avenir après 2017 ?

A quand la présentation du PROJET DE SERVICE des RESSOURCES HUMAINES : donnez-nous vos 15 engagements, vos moments d'attention.

Les élus Cfdt votent contre ce projet de grande ampleur, brutal, traumatisant et sans réelle visibilité sur l'avenir.

Prochaine réunion le vendredi 10 juillet. Rapprochez-vous de vos élus Cfdt.